

RAPPORT D' ARBITRE

A transmettre dans les 72 heures (écrire au bic noir ou, si possible, à dactylographier) en UN exemplaire au Secrétariat Provincial : Mr Serge DE GREVE - Rue Gaston Biernaux, 22 Bte 33 - 1090 Bruxelles.

Ce document ne peut être utilisé que pour l'envoi du rapport par courrier postal.

Match n° : ____/____/____ Date : ____/____/____ Heure : ____ h ____
Rencontre : _____ - _____ Score : ____/____

Salle : _____ Rencontre arrêtée : OUI / NON sur le score de ____ / ____

Délégué au terrain : Nom : _____ Prénom : _____ Licence n° _____

Délégué visiteur : Nom : _____ Prénom : _____ Licence n° _____

Arbitre : Nom : _____ Prénom : _____ Numéro : _____

Linesman : Nom : _____ Prénom : _____ Numéro : _____

MANQUE D' ORGANISATION

Absence des DEUX EQUIPES.

Absence de l'équipe VISITEE (ou équipe incomplète : ____ joueurs)

Absence de l'équipe VISITEUSE (ou équipe incomplète : ____ joueurs)

Rencontre non jouée : Salle occupée par une autre discipline sportive.

Salle occupée par une autre rencontre.

Salle fermée.

Panne d'éclairage.

Eau sur le terrain.

Autre motif : _____

Rencontre arrêtée : Panne d'éclairage.

Eau sur le terrain.

Equipe visitée devenue incomplète (Sans incident).

Equipe visiteuse devenue incomplète (Sans incident).

Autre motif : _____

Autre : _____

Cochez d'une croix (X) la (les) rubrique(s) concernée(s).

NB : Les frais relatifs à cette rencontre (Indemnité, frais de déplacement et indemnité d'attente éventuelle) sont à reporter sur la note de frais mensuelle.

Date : ____/____/____.

Signature :